

Identification du module C2

Collaborateurs techniques	Martin Frei, David Ricci
Version	3.2
Date	Mai 2025 – adopté par la CAQ Forêt le 24.06.2025

Titre	C2 Construction et entretien d'ouvrages forestiers
Prérequis	- CFC de forestière-bûcheronne/forestier-bûcheron ou formation équivalente à l'étranger ou - Diplôme du degré secondaire II (CFC, maturité ou diplôme équivalent à l'étranger) avec les exigences supplémentaires suivantes : - Preuve d'une expérience professionnelle d'au moins 1 an dans des travaux pratiques dans le domaine forestier. - Avoir suivi une formation aux premiers secours (cours de secourisme) ou une mise à jour de celle-ci. La validité doit être assurée jusqu'au dernier jour du cours. - Suivi d'un cours de maniement de la tronçonneuse. Souhaitable: participation préalable aux modules G4 et G5 ou compétences équivalentes.
Compétences enseignées	Organiser des travaux simples de construction et d'entretien d'ouvrages forestiers, réaliser les travaux avec l'équipe subordonnée dans les règles de l'art et en respectant les consignes de sécurité, rédiger les rapports de travail, évaluer les travaux réalisés et calculer les coûts effectifs.
Contrôle des compétences	<u>Contrôle des objectifs d'apprentissage (à la fin du module)</u>: Bases des techniques de construction (domaines d'utilisation, matériaux de construction, sources de dangers, estimation des coûts). <u>Travail pratique (en cours de module)</u>: Documenter la construction d'un ouvrage (entreprise ou stage) dans un dossier (préparation, organisation, réalisation, évaluation avec calcul des coûts effectifs).
Niveau	3 (selon ModuQua), 5 (selon CEC)

Objectifs d'apprentissage	• Expliquer les techniques adéquates de construction forestière et les domaines d'utilisation en précisant les avantages et les inconvénients. K2 • Assister le garde forestier sur place lors du choix des techniques de construction appropriées et établir une estimation des coûts. K4 • Organiser le chantier sur la base du cadre fixé (plan de chantier) et décider du déroulement du travail. K5 • Analyser l'état d'ouvrages forestiers simples et de routes forestières, assister le garde forestier lors de la planification des travaux d'entretien et organiser ces travaux. K4 • Préparer les mandats pour les travaux de construction et d'entretien, se procurer le matériel et les moyens techniques, établir l'organisation en cas d'urgence. K5 • Analyser les dangers sur le chantier et indiquer les mesures de sécurité à prendre. K4 • Organiser le chantier et diriger les travaux, coordonner et assurer la surveillance des collaborateurs (déroulement, collaboration, qualité, sécurité) et apporter les correctifs nécessaires. K5 • Documenter la réalisation des travaux et rédiger le rapport de travail. K3 • Assister le garde forestier lors du contrôle de la qualité de l'ouvrage, effectuer la post-calculation et analyser les résultats. K4
Temps d'apprentissage	Théorie, exercices et travail pratique 75 h Contrôle des compétences <u>5 h</u> 80 h
Reconnaissance	Module obligatoire pour l'admission aux examens professionnels de contremaître forestier ainsi qu'à la formation de garde forestier ES.
Offre du module	5 ans Validité du certificat de compétence 10 ans